



Paroisse de Bas-Intyamon

Assemblée paroissiale ordinaire Du 11 avril 2014 Procès-verbal

1667 Enney

CCP 17-3459-6
parois@bas-intyamon.ch

Présidence	Cécile Conus
Membres	Jacqueline Bourquenoud Laurent Caille Simone Da Costa Joël Grandjean Yvan Jaquet Jacqueline Thönnès
Excusé
Invités	Abbé Claude Deschenaux, curé modérateur Christiane Bord, assistante pastorale Chantal Jaquet, caissière
Secrétaire	Anita Magnin
Lieu	Salle de l'Auberge de la Couronne à Enney

Ouverture de l'assemblée

En ouvrant cette assemblée, Cécile Conus, Présidente, se fait un plaisir de saluer toutes les personnes présentes, particulièrement l'abbé Claude Deschenaux, curé modérateur de notre Unité pastorale. Sa présence à l'une de nos assemblées est pour nous source de satisfaction, mais aussi d'encouragement. Merci Claude, de consacrer cette soirée à notre paroisse, ceci malgré ton emploi du temps que l'on sait très chargé.

Un merci particulier à Christiane Bord, assistante pastorale, laquelle accompagne et soutient le Conseil de paroisse tout au long de l'année en prenant part à chacune de nos séances, ceci depuis le départ à la retraite de l'abbé Guy Oberson. Elle lui passe la parole pour débiter cette assemblée par une prière.

Présentes : 22 personnes (sans compter les membres du CP)

Excusés : Martha Castella, Auguste et Marisette Both

Elle nomme 2 scrutateurs : Rita Pasquier et Marianne Thorin

Mode de convocation

L'assemblée a été convoquée par avis dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg No 11 du 14 mars 2014, par affichage aux piliers publics et par convocation en « tous-ménages ».

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 12 avril 2013
2. Comptes 2013 et rapport de la Commission financière
3. Budget 2014 et rapport de la Commission financière
4. Pastorale : bilan et perspectives
5. Divers.

Le mode de convocation et le tractanda sont adoptés sans autres remarques.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 12 avril 2013

Comme mentionné dans le tractanda et selon décision de l'assemblée du 26 avril 2006, celui-ci ne sera pas lu, car il pouvait être consulté auprès du secrétariat paroissial.

Personne ne souhaitant la parole, la présidente demande à ceux qui approuvent ce procès-verbal de le faire par main levée.

Procès-verbal approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

La présidente adresse remerciements et reconnaissance à la secrétaire, pour tout le travail accompli durant l'année et lors de chacune des séances de conseil, ainsi que pour sa disponibilité dans divers domaines, notamment au niveau de la communauté d'Estavannens.

2. Comptes 2013 et rapport de la Commission financière

Cécile Conus informe que les comptes 2013 et le budget 2014 seront présentés sur écran, donc aucun récapitulatif ne sera distribué. La parole est donnée à Chantal Jaquet pour le commentaire de ces comptes. En donnant le résultat de chaque chapitre, elle fournit des explications plus précises sur certains montants.

Excédent de revenu : Fr. 3'663.45 sur un total de charges de Fr. 400'000.00.

Cécile Conus donne des explications quant aux différents frais de l'année :

- Fr. 3'000.00 par système de commande électronique des horloges de Villars-sous-Mont et Enney, ainsi que des frais d'entretien, qui seront facturés en 2014.
- Estavannens, un problème de fouines ayant rongé les fils des cloches.

Tous ces travaux ont été budgétisés en 2013 mais seront facturés en 2014.

Puis elle demande s'il y a des questions ou des remarques à ce sujet.

Ce n'est pas le cas. Elle donne donc la parole à Joseph Geinoz pour le rapport de la Commission financière.

En date du 12 mars 2014, la Commission financière s'est réunie chez la caissière. Les discussions ont été constructives et c'est un préavis favorable qui a été émis pour ces comptes 2013.

Joseph Geinoz termine en recommandant à l'assemblée d'approuver ces comptes 2013 avec remerciements à la caissière pour son travail ardu et sa disponibilité.

La Présidente remercie M. Joseph Geinoz pour son rapport.

On passe au vote : la Présidente demande à celles et ceux qui acceptent les comptes 2013 tels que présentés de le manifester par main levée.

Contre-partie	:	0
Abstention	:	0

Les comptes 2013 sont ainsi approuvés à l'unanimité.

La Présidente adresse de sincères remerciements à Chantal Jaquet pour la présentation des comptes 2013, et plus particulièrement encore pour la tenue de ceux-ci durant l'année. A plusieurs reprises, elle nous rejoint lors de nos séances de Conseil pour nous donner connaissance de l'évolution des comptes, ce qui est très appréciable pour le Conseil car cela permet une gestion plus précise des finances tout au long de l'année.

3. Budget 2014 et rapport de la Commission financière

La parole est à nouveau donnée à Chantal Jaquet, pour le commentaire de ce budget 2014 sur écran, qui présente un excédent de produits : Fr. 2'530.00.

Après avoir remercié Chantal Jaquet pour sa présentation, la Présidente demande s'il y a des questions ou des remarques au sujet de ce budget 2014.

Ce n'est pas le cas. La parole est donnée à Joseph Geinoz pour le rapport de la Commission financière.

Il revient sur les entrevues qu'il a eues tant avec la caissière qu'avec le Conseil de paroisse. Sur la base des explications fournies, la Commission financière estime être en mesure de donner un préavis favorable au sujet de ce budget 2014 et en recommande ainsi l'approbation par l'assemblée.

Des remerciements sont adressés à Joseph Geinoz pour ce rapport.

On passe au vote : la Présidente demande à celles et ceux qui acceptent le budget 2014 tel que présenté de le manifester par main levée.

Contre-partie	:	0
Abstention	:	0

Le budget 2014 est ainsi approuvé à l'unanimité avec applaudissements pour la caissière.

La Présidente remercie Chantal Jaquet pour la préparation et la présentation de ces comptes 2013 et du budget 2014, ainsi que pour tout le travail accompli durant l'année.

La Présidente remercie les 3 membres de la Commission financière : Joseph Geinoz, président, Manuel Francey et Henri Davet, membres, pour l'excellente collaboration dont ils font preuve dans l'exercice de leur mandat.

4. Pastorale : bilan et perspectives

La parole est donnée à Christiane Bord, déléguée EP, qui adresse d'abord un grand merci aux membres du Conseil pour l'accueil réservé lors du départ à la retraite de l'abbé Guy Oberson.

Quelques changements importants dans notre Unité pastorale :

- Adjonction des paroisses de Broc et Botterens ainsi que Les Marches
- Equipe pastorale : accueil de l'abbé Adalric Jatsa, vicaire et de sœur Anne-Françoise Camélique du rectorat des Marches
- Horaires des messes : nouvelle répartition afin d'avoir des célébrations dans toutes les paroisses, avec un bon résultat quand même

Autres :

- Catéchèse : augmentation des classes et manque de catéchistes primaires ainsi que pour la confirmation. Pour la rentrée, une annonce sera mise dans « Paroisses vivantes »
- Dimanche 8 juin 2014 : à 10h00 à Gruyères, messe des 50ans de sacerdoce de l'abbé Guy Oberson

Cécile Conus remercie Christiane Bord pour ce bilan 2013 et les perspectives 2014 et donne la parole à notre curé modérateur.

Abbé Claude Deschenaux :

- Remerciements au Conseil de paroisse pour l'accueil de Christiane Bord, qui ne remplace pas un prêtre mais qui est membre de l'Equipe pastorale
- Estavannens : pas de messe à Pâques et pourtant c'est le 3^{ème} dimanche (excuse).
- Information sur « La Gruyère pastorale » : une équipe de 20 personnes est en place pour une étude. L'idée d'une seule UP pour La Gruyère est fausse.
- Retraite du Père Jacques Le Moual
- Information sur l'unité pastorale Notre-Dame des Marches
- Administration de Broc et Botterens par l'abbé Claude Deschenaux
- Remerciements aux chœurs-mixtes et aux sociétés locales
- Remerciements au home de l'Intyamon à Villars-sous-Mont
- Remerciements aux membres du Conseil de paroisse, à la caissière et à la secrétaire

5. Divers

Pour ouvrir ce point des divers, Cécile Conus souhaite apporter quelques explications au sujet des travaux qui ont été réalisés dans nos 3 églises au niveau de la sonnerie des cloches et des horloges.

A Villars-sous-Mont, le système électronique de commande de la sonnerie des cloches était défectueux. Alors qu'à Enney, un tel système n'avait encore jamais été installé. L'obligation de remplacer le système à Villars-sous-Mont, nous a amené à réfléchir sur l'opportunité de placer également un tel système à Enney, ce qui nous a permis d'obtenir un prix très avantageux en passant directement commande pour 2 systèmes.

A Estavannens, le système est un peu différent. Chaque cloche est indépendante dans la commande électronique. Dans le courant de l'année 2013, des fouines ont endommagé la carte de la coche No 5, celle qui est utilisé pour sonner l'agonie. Une nouvelle carte a été commandée et elle a été récemment installée.

Les factures pour ces 3 installations de système électronique, ainsi que la facture pour la remise en état et peinture du cadran de l'horloge d'Enney, seront comptabilisées dans les comptes 2014.

J'ouvre maintenant la discussion dans ce poste des Divers :

- François Geinoz : demande si les directeurs des chœurs-mixtes sont convoqués pour discuter des horaires des messes ?
Abbé Claude Deschenaux : oui ces horaires ont été passés en revue avec les directeurs. Exemple : à Pâques, il y a une messe à 09h00 à Enney et une à 10h30 à Gruyères.
- Jean-Joseph Thédy : comme il n'y a pas de messe des Rameaux à Enney, il demande si une corbeille sera mise à disposition à l'église ?
Christiane Bord : oui, dès le dimanche soir.
- Jean-Joseph Thédy : quête lors des enterrements de paroissiens d'Enney à Grandvillard, est-il vrai que la paroisse de Grandvillard prélève un montant pour les frais ?
Abbé Claude Deschenaux : non c'est faux, l'église est mise gratuitement à disposition. Et même les fleurs sont débarrassées par des personnes de cette paroisse.
- Rita Pasquier : adresse ses vifs remerciements aux personnes de la communauté d'Estavannens pour toute l'aide apportée.
Abbé Claude Deschenaux : constate un très bon esprit de partage et d'entraide dans les 3 communautés. Il faut rendre grâce à Dieu pour cet immense dévouement.
- Abbé Claude Deschenaux : feuille dominicale – proposition aux sociétés locales paroissiales (chœurs-mixtes et sociétés de musique) d'annoncer leurs manifestations (concerts, lotos, etc...)
Son vœu serait d'avoir un agenda général pour l'Unité pastorale.

A défaut de question, Cécile Conus remercie tous ses collègues du conseil de paroisse pour leur engagement et leur disponibilité, ceci en relevant l'excellente ambiance qui favorise nos débats et nos travaux.

Elle tient aussi à remercier toutes les personnes qui, par une quelconque fonction, se dévouent au service de la paroisse. Sans les nommer, car ces personnes sont nombreuses à œuvrer dans le domaine pastoral, liturgique, entretien et décoration des églises, chapelles et oratoires, entretien du linge d'église, sacristain et sacristine et tant d'autres services qui sont rendus dans l'ombre, mais tellement indispensable à la bonne marche d'une communauté paroissiale.

En levant cette assemblée, Cécile Conus remercie toutes et tous pour votre présence et votre aimable attention et je vous souhaite de belles et saintes Fêtes de Pâques.

Assemblée close à 21h10.

La Secrétaire :
Anita Magnin

La présidente :
Cécile Conus

Copie à : Abbé Claude Deschenaux
Mme Christiane Bord
Membres du Conseil (7)
Mme Chantal Jaquet